

Déviations 43/2022

Un aperçu des déviations du **24 octobre 2022** au **30 octobre 2022** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
24/10/2022	LUN	25/25R	19/25R	0600-0855	20kts de vent latéral sur la piste 25L et vent fort de secteur Sud à 1000 pieds.
27/10/2022	JEU	25/25R	19/25R	0850-1318	Vent latéral hors limites sur la piste 25L + vent à 1000 pieds 170° 41kts.
29/10/2022	SAM	25R/25R	25/25R	0501-0600	Conditions météorologiques à l'aéroport.
		25/25R	25/19,25R	1500-1600	Conditions météorologiques à l'aéroport.
		25/19,25R	25L/25L	2200-2300	Autre.
30/10/2022	DIM	25/19,25R	25/25R	0933-1600	La demande de trafic dépasse la capacité du PRS.

**Renseignements fournis à titre indicatif
sans aucune reconnaissance préjudiciable**

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles National

**Deze inlichtingen worden u
verstrekkt onder alle voorbehoud**

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de luchthaven Brussel National

